

Union Pour les Enfants de Peynier

Ecole maternelle
Rue du Cabaret
13790 PEYNIER
contact@peynierupep.fr

Monsieur Christian BURLE
Maire de Peynier
9 cours Albéric Laurent
13790 PEYNIER

Peynier, le 30 novembre 2015,

Objet : demande de mise en place d'un service de restauration le mercredi

Monsieur le Maire,

Depuis deux rentrées, l'organisation du temps scolaire est modifiée, les heures d'enseignement étant désormais réparties sur 5 jours. Les enfants ont classe le mercredi matin jusqu'à 11h20 pour l'école maternelle et 11h30 pour l'école élémentaire.

Les enfants non inscrits à l'accueil de loisirs l'après-midi ne peuvent pas bénéficier du service de restauration le midi. Pourtant en novembre 2013, vous adressiez un sondage aux parents afin d'évaluer les besoins, dont les résultats démontraient une fréquentation très élevée de la cantine (93%) dès lors que le service est offert aux familles. En outre, 34% des parents envisageaient de reprendre une activité professionnelle le mercredi.

Malheureusement, l'heure de fin de classe placée en fin de matinée ne permet pas aux parents de faire ce choix, y compris partiellement le matin, ou implique un recours aux services de garde privés, coûteux et parfois de moindre qualité.

De nombreuses demandes de familles nous parviennent pour pallier ce problème du mercredi midi et relayer la nécessité d'ouvrir le restaurant scolaire à tous les enfants. Plusieurs solutions pourraient être envisagées, chiffrées et évaluées. Aussi, l'Upep souhaite que ce point figure à l'ordre du jour de la prochaine commission cantine que nous espérons très prochaine.

Par ailleurs, plusieurs parents nous ont fait remonter leur intérêt pour étendre la fin de la garderie à 18h30. Pourriez-vous quantifier ce besoin via un sondage aux parents afin de dresser un diagnostic fiable de la situation. Nous pourrions examiner les réponses dans le cadre de cette même commission.

Enfin, je souhaitais vous signaler la modification de la dénomination de l'association qui figure en entête et vous remercie en conséquence de bien vouloir faire procéder aux changements sur tous vos supports de communication.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

La Présidente de l'UPEP
Mélody Meyer

